

## COMITE FRANÇAIS DES ÉTUDES BYZANTINES

### Compte rendu de l'Assemblée générale DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2020

**Présents** (37) : Frédéric Alpi, Marie-France Auzépy, Michel Balard, André Bingelli, René Bondoux, Béatrice Caseau, Jean-Claude Cheynet, Alexis Chryssostalis, Marie-Hélène Congourdeau, Muriel Debié, Nathalie Delierneux, Olivier Delouis, Vincent Déroche, Jannic Durand, Raúl Estangüi Gómez, Christian Förstel, Jean-Pierre Grémois, Catherine Jolivet-Lévy, Michel Kaplan, Anna Lampadaridi, Delphine Lauritzen, Stavros Lazaris, Elisabeth Malamut, Jean-Marie Martin, Bernadette Martin-Hisard, Sophie Métivier, Brigitte Mondrain, Andréas Nicolaïdès, Brendan Osswald, Arietta Papaconstantinou, Annick Peters-Custot, Brigitte Pitarakis, Vincent Puech, Ioanna Rapti, Hélène Rochard, Jack Roskilly, Raphaëlle Ziadé.

**Représentés à jour de leurs cotisations** (6) : Marie-Hélène Blanchet, Marie Cronier, Michael Featherstone, Catherine Otten, Jean-Michel Spieser, Giovanni Stranieri.

**Nombre de votants** : 43.

La séance est ouverte à 10h45, le quorum étant atteint : sur les 43 membres du Comité à jour de leur cotisation, 43 sont présents ou représentés.

Le Président salue l'assemblée et remercie les présents de s'être déplacés en ce samedi pluvieux. Le CFEB poursuit son exil loin du Collège de France, et est accueilli ce matin au Petit Palais, comme il y a deux ans, grâce à Raphaëlle Ziadé et au directeur du Petit Palais, Christophe Leribault, vivement remerciés tous deux. Le Président manifeste également sa reconnaissance à Vincent Déroche, pour son aide dans l'organisation du pot, ainsi que le Secrétariat du département des Objets d'art u Musée du Louvre. Il rappelle qu'est prévue vers 14h30, la présentation par Raphaëlle Ziadé, dans une des salles de restauration du musée, d'une icône de la Dormition du Patriarcat maronite du Liban datée de 1523 et récemment restaurée ici-même avant son retour prochain dans les collections libanaises. Ensuite, ceux qui se sont inscrits pourront rejoindre le Grand Palais et visiter l'exposition Greco. Le Président remercie donc vivement la Réunion des musées nationaux et le Grand Palais d'avoir bien voulu accueillir les membres du CFEB et mettre à leur disposition, gratuitement, un conférencier.

#### **1. Approbation du P.V. de l'Assemblée générale de 2019**

L'Assemblée n'ayant pas de question, on passe aussitôt au vote, qui conclut à l'approbation à l'unanimité.

#### **2. Rapport moral du Président**

Le Président annonce qu'il sera exceptionnellement bref car l'année 2019 a été relativement calme, à la différence de 2018, notamment, année de l'inter-congrès d'Athènes. Il remercie ses collaborateurs au Bureau, Vincent Puech notre Trésorier, et Annick Peters-Custot la Secrétaire, pour leur travail à ses côtés et leur disponibilité. Il souligne non sans contentement que, cette année, les rangs de notre société ont été épargnés, et évoque nos collègues et correspondants étrangers disparus récemment, notamment André Jacob et Olga Popova. L'Assemblée générale étant aussi une occasion de se réjouir collectivement des distinctions qui honorent ses membres, il relève en particulier le titre de Docteur *Honoris*

*Causa* de l'université de Cluj-Napoca, première université roumaine, l'une des plus prestigieuses de l'Europe de l'Est, titre reçu par notre collègue Paolo Odorico et qui lui a été remis quelques jours plus tôt dans l'*Aula Magna* de l'université.

En réalité, le bilan des activités du Bureau se résume surtout cette année à ses tâches habituelles, et en particulier à sa saine gestion financière par notre Trésorier. Le Président tient à souligner le rôle d'Olivier Delouis dans la vie de notre site web, ce dont nous lui sommes tous infiniment reconnaissants, et dont il exposera lui-même les éléments plus tard.

Le Président rappelle qu'en ce qui concerne l'AIEB, l'Assemblée générale lui avait, en 2019, confié mandat d'interpeler en son nom son Président sur l'absence de communication du bilan financier de l'AIEB dans la version finale de son Rapport, en octobre 2018, et pour lui demander à quoi correspondaient les sommes importantes consacrées à l'entretien et à l'amélioration du site web de l'AIEB, apparemment peu visibles. Les réponses ont été données aux deux questions à l'issue de plusieurs échanges. Le bilan, quoique simplifié, a été annexé au Rapport, et le site de l'AIEB a effectivement connu une amélioration. Le Président ajoute que le Bureau de l'AIEB a solennellement demandé aux deux comités chypriotes de s'entendre et de s'unifier sous une forme ou une autre. Ce qui, incidemment, pourrait permettre une candidature chypriote dès le prochain Congrès.

Enfin, à ce propos, le prochain Congrès d'Istanbul est prévu dans un an et demi maintenant. On y reviendra plus longuement dans la seconde partie de l'ordre du jour en particulier sur la réponse du Président de l'AIEB à la lettre lui faisant part de l'inquiétude de plusieurs d'entre vous sur la tenue du Congrès à Istanbul, sur la circulaire récente qu'Annick vous a communiquée concernant les publications que nous souhaitons présenter à Istanbul à l'occasion du Congrès, et sur les obligations du calendrier avec deux dates butoirs à retenir : celle du 15 juillet prochain pour l'envoi des résumés des communications des contributeurs ; et celle du 31 décembre 2020, dernier jour des inscriptions au congrès au tarif préférentiel.

Le rapport soumis au vote et obtient l'unanimité moins une abstention (celle du Président).

### **3. Rapport du Trésorier et fixation annuelle de la cotisation (voir annexe jointe)**

L'année qui s'achève fut une année calme, caractérisée par un faible nombre de mouvements financiers, et peu de dépenses, principalement liées à la prise en charge des déplacements de la Secrétaire (depuis sa province). Les réserves se garnissent, d'autant que les cotisations entrent mieux (1000 € supplémentaires, soit l'équivalent de 25 cotisations). Le Trésorier explique ensuite les mouvements d'entrée et de sortie d'une somme précise, 1605,02 €, liés au transfert d'une subvention destinée à la publication d'un volume collectif, dirigé, entre autres, par Olivier Delouis et Annick Peters-Custot, sur *Les mobilités monastiques* (Rome, 2019).

Au total, les comptes affichent un solde positif de presque 20 000 €.

Le Trésorier annonce que la subvention de l'AIEB pour la réfection du site web est bien arrivée. Il prévoit 1000 € de subvention pour l'Association des Étudiants du Monde byzantin (AEMB) qui habituellement demandent 500 € chaque année, mais n'avaient pas déposé de demande en 2019. On peut donc s'attendre à un solde d'environ 22 000 € en 2020.

Les questions sont ouvertes : Jean-Claude Cheynet se demande s'il ne faut pas revoir les prévisions de rentrées de cotisations à la baisse, car la campagne de « récupération » étant désormais finie, les arriérés ne vont plus entrer qu'au compte-goutte. Vincent Puech répond que des arriérés de cotisation assez importants pourraient continuer à rentrer car tous les

membres sont loin d'être en règle ; on observe de toutes façons toujours des fluctuations selon les années.

Le rapport est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité des votants moins une abstention (celle du Trésorier). Puis l'Assemblée vote le quitus au Trésorier à l'unanimité moins une abstention (idem).

Pour ce qui est de la cotisation, le Bureau, par la voix du Président, propose de ne pas toucher à son montant, ce qui suscite une approbation unanime.

#### **4. Élection de nouveaux membres**

La Secrétaire présente les trois candidatures de cette année, qui recourent deux situations différentes.

Simone Piazza, anciennement membre de notre Comité, tandis qu'il était maître de conférences en histoire de l'art byzantin à l'université de Montpellier III, est désormais, depuis son élection à la Ca' Foscari, membre du Comité italien des études byzantines, et demande son rattachement au titre du statut de « membre associé correspondant », avec le soutien écrit de Catherine Jolivet-Lévy et de Ioanna Rapti.

Deux jeunes docteurs présentent de leur côté leur candidature : Geoffroy Meyer-Fernandez, qui a soutenu en octobre 2019 une thèse intitulée *Commanditaires et peintres à Chypre sous les Lusignan (1192-1474) : images d'un royaume multiculturel*, préparée sous la direction de Véronique François et d'Andréas Nicolaïdès, et dont la candidature est patronnée par ce dernier, et par Ioanna Rapti ; Thibault Miguet, qui a soutenu en novembre 2019 une thèse sous la direction de Brigitte Mondrain, intitulée *Recherches sur l'histoire du texte grec du Viatique du voyageur d'Ibn al-Ğazzār*, et dont la candidature a reçu le soutien de Brigitte Mondrain et de Marie Cronier.

L'Assemblée générale vote par bulletin secret sur ces trois candidatures. Le scrutin aboutit au décompte suivant : nombre de votants : 43 ; nombre de suffrages exprimés : 43 ; nombre de voix pour : 43.

#### **5. Diffusion des informations et site du CFEB**

Olivier Delouis présente un bilan concernant le site web du Comité. Ce qui fonctionne bien c'est le calendrier, fréquemment consulté. Il rappelle que les informations destinées à être diffusées doivent lui parvenir directement, même s'il extrait aussi et de manière systématique les informations relayées par la Secrétaire du CFEB et par Arietta Papaconstantinou. Il précise que les informations répercutées doivent concerner au moins un membre du CFEB.

La partie « Informations » du site diffuse des nouvelles plus générales, et cette partie est moins fournie. Elle permet également d'accéder à la Newsletter de l'AIEB en cliquant sur le lien mis en place à chaque parution de cette dernière.

Une discussion se met en place au sein de l'Assemblée sur les modalités de présentation, au sein de la Newsletter de l'AIEB, des événements qui concernent le Comité français (c'est-à-dire avec un simple lien, sans affichage direct desdites activités) car certains collègues trouvent que ce procédé circulaire ne permet pas d'afficher de manière satisfaisante et visible les activités du CFEB dans la Newsletter. Des études ont montré que les individus se lassaient rapidement de cliquer, et que rien ne valait l'affichage direct d'une information. Par ailleurs, des collègues relèvent que certains comités ont une politique de « publicité » assez maximaliste et inscrivent dans la Newsletter de l'AIEB toute activité dans laquelle est

impliquée chaque membre de leur comité. La question qui se pose est donc celle de la mention systématique et exhaustive de toute activité, de tout déplacement, de chaque membre du CFEB.

Michel Kaplan estime que les modalités d'affichage dépendent des catégories d'informations. Par exemple, pour la rubrique « offre d'emplois », l'affichage doit être direct. Pour les événements en revanche, on peut discuter, même s'il paraît bizarre qu'il n'y ait pas d'affichage manifeste des activités. Le bureau du CFEB devrait communiquer à Olivier une liste d'événements, avec des chapeaux puis un click pour plus de détails.

Olivier Delouis expose que l'affichage des activités du CFEB concerne essentiellement les annonces de séminaires et de conférences, car Paris est un lieu de passage et d'invitations pour de nombreux collègues invités. De ce fait, par exemple, l'EPHE, qui a des crédits pour accueillir des collègues étrangers, est extrêmement visible par ce biais.

Michel Balard demande si on ne pourrait pas, pour simplifier, publier en début d'année académique (vers septembre-octobre) les programmes des séminaires avec tous les détails (titres, jours et heures et le thème) puis, en novembre, les colloques et conférences, afin que cela soit fait une fois pour toutes.

Sophie Métivier intervient pour s'opposer avec force à la tentation de faire de la Newsletter de l'AIEB un instrument ou un lieu d'une compétition entre les comités nationaux. La lettre est informative, et il faut en rester là. Elle demande si le Bureau de l'AIEB et les deux rédacteurs de la Newsletter (Sergei Mariev et Annick Peters-Custot) ne pourraient pas épurer les critères de publication, afin de ne pas relayer de publicité individuelle sous couvert d'une publication d'activités des comités nationaux.

[La conversation sur la Newsletter a été reprise ultérieurement, cf *infra*].

Olivier Delouis évoque désormais l'onglet des thèses en cours : il faut alimenter la recension des doctorants dirigés par des membres du CFEB, signaler les soutenances, et penser à mettre cet inventaire à jour, sans quoi il n'a plus guère d'utilité pratique.

Ensuite, il signale que désormais l'onglet « outil » aboutit à la base de données « Artefacts and Raw Materials in Byzantine Archival Documents / Objets et matériaux dans les documents d'archives byzantins », une base de données des mentions d'objets dans les textes d'archives byzantins et qui, coordonnée par Ludovic Bender, Maria Parani, Brigitte Pitarakis, Jean-Michel Spieser, Aude Vuilloud, était précédemment accueillie par l'université de Fribourg. Elle est désormais hébergée sur le site du CFEB. Cette adresse pérenne a obtenu l'approbation immédiate du Président et du bureau du CFEB. Cet hébergement ne coûte rien au comité.

Enfin, reste la question de la bibliographie car il y a deux ans, Olivier avait fait la présentation de l'ambitieux outil Zotero, mais il s'avère que seul un nombre très limité de collègues l'utilise. Les anciennes fiches word et pdf sont toujours actives mais pas mises à jour. Il est donc possible : soit d'envoyer à Olivier un lien de transmission vers le site de l'université ou de l'établissement de rattachement, où paraît la bibliographie à jour ; soit de transmettre à Olivier une fiche à jour, en prenant bien garde du fait qu'Olivier ne s'occupe que des fiches bibliographiques CFEB, car c'est Stavros Lazaris qui s'occupe des fiches des chercheurs de l'UMR 8167.

Marie-Hélène Congourdeau signale des petits soucis quand on met à jour sa bibliographie sur Zotero. En outre, le curateur d'un volume collectif voit débarquer dans sa bibliographie tous les articles dudit volume.

Béatrice revient sur l'inventaire des thèses et demande s'il ne serait pas possible d'insérer une sous-section « jeunes docteurs » car à l'heure actuelle, les étudiants tout juste docteurs disparaissent s'ils ne deviennent pas tout de suite membres du CFEB. Elle revient ensuite sur la Newsletter, car elle estime dommage le système d'affichage des activités avec

un lien. Arietta Papaconstantinou précise que certains lecteurs de la Newsletter l'impriment, si bien que le lien est particulièrement peu adapté.

Enfin, Annick Peters-Custot expose que bien des collègues n'ont pas encore le réflexe de l'informer des colloques et rencontres scientifiques qu'ils organisent, et qu'il conviendrait d'être plus attentif à ce sujet, avec une action de publicité plus systématique ; Elle prie également les membres du comité de vérifier de temps en temps leur boîte de « spams » car l'adresse électronique à partir de laquelle elle envoie les informations aux membres du CFEB est parfois considérée comme un générateur de spams, précisément en raison de ces envois en nombre, et en particulier par gmail.

## **6. Informations sur la Commission Développement de l'AIEB**

Annick Peters-Custot, membre de la Commission Développement de l'AIEB et co-rédactrice de la Newsletter prend la parole. Elle explique que, pour l'inventaire des thèses en cours sur le site web de l'AIEB, elle a commencé en centralisant l'inscription par le formulaire, mais en réalité il est bien plus simple que chaque directeur de thèse le propose et le fasse faire à chacun de ses doctorants.

Olivier Delouis demande s'il ne conviendrait pas d'utiliser le réseau du CFEB, ainsi que la Newsletter pour avertir la communauté scientifique des publications significatives (c'est-à-dire des livres). Annick Peters-Custot expose que pour la diffusion aux membres du CFEB, l'Assemblée générale doit décider (et, à titre personnel, elle craint un peu le surmenage) ; et pour une diffusion au sein de l'AIEB, par la Newsletter, les missions que l'Assemblée générale de l'AIEB a fixées excluent explicitement l'annonce des publications récentes (on renvoie à : <https://aiebnet.gr/fr/newsletter-fr/>) mais incluent les séances de présentation de volumes.

Jean-Claude Cheynet demande si la lettre de l'UMR 8167 ne pourrait s'en charger, et Olivier Delouis répond que cette lettre de l'UMR ignore Byzance...

Les discussions reviennent sur la question de la communication du comité autrichien des études byzantines, et à nouveau sur l'opportunité d'en imiter les caractères. Brigitte Mondrain estime qu'il faudrait plutôt limiter ces informations à celles qui intéressent l'ensemble de la communauté, et non produire des sortes de rapports d'activité. Raul Estanguí Gomez propose de mettre les publications dans l'onglet « actualités » et mettre les actualités en page d'affichage (car la page d'accueil actuelle du site du CFEB lui semble austère). Delphine Lauritzen oppose que cette disposition induit des problématiques d'archivage, ce que confirme Olivier Delouis : c'est un tout autre travail. Toutefois on pourrait mettre en avant les productions, séparément des activités, par le biais d'un simple titre assorti du lien renvoyant au site de l'éditeur. Cette proposition gagne l'assentiment général.

Béatrice Caseau intervient au sujet de la Newsletter, en exposant que chaque modification dans sa structure, ou dans un quelconque petit détail, coûte de l'argent au Bureau de l'AIEB, et est dûment facturé par P. Kanelatos...

L'AG du CFEB demande aux rédacteurs de la Newsletter de réfléchir sur une modulation des critères de publication en vue d'une modification desdits proposés à l'AG du congrès d'Istanbul en 2021.

*NB de la Secrétaire du CFEB, également co-rédactrice de la Newsletter de l'AIEB : après vérification il semblerait que tout ce débat, reposant sur les stratégies de communication de certain comité national soit issu d'une confusion entre ce que ledit comité publie dans la Newsletter, et ce qu'il communique par le biais des réseaux sociaux (FaceBook, Twitter, etc.), d'une manière nettement plus large. Elle considère donc qu'il n'y a pas lieu de demander à l'Assemblée générale du Congrès d'Istanbul, en 2021, de modifier les critères de publication qui sont respectés et donnent lieu à aucun débordement.*

## 7. Information sur le prochain Congrès de l'AIEB

Le Président revient sur un des propos de son rapport moral, c'est-à-dire la lettre qu'il a envoyée à John Haldon, le Président de l'AIEB, le 16 décembre 2019 pour savoir si, en prévision de notre Assemblée générale du 1<sup>er</sup> février, il pouvait nous communiquer des nouvelles sur le congrès d'Istanbul à faire partager et répondre aux inquiétudes que plusieurs d'entre vous lui avaient fait connaître. La réponse de John Halon fut des plus promptes – le 21 décembre suivant – énoncée en anglais et dans des termes fort rassurants, et que le Président tient à la disposition de quiconque souhaiterait la lire.

Le Président demande si quelqu'un a des informations complémentaires. Brigitte Pitarakis répond sur la qualité de l'organisation et confirme qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir à ce sujet – ce dont personne ne doutait. Béatrice Caseau, Trésorière de l'AIEB, précise qu'un plan B est envisagé si un événement extrêmement grave (une guerre...) survenait mais qu'en l'occurrence il ne saurait en être question en ce moment.

Deux récentes informations nous sont venues du Comité organisateur turc – messages que la Secrétaire reconnaît ne pas avoir encore répercutés tout en promettant de le faire prochainement :

- Le 29 janvier 2020 a été envoyée une notification du comité turc concernant les modalités de transfert des livres à mettre en vente en 2021.
- Dans le même temps, le comité turc a envoyé un rappel pour les inscriptions des Tables rondes et Vincent Puech rajoute que les échéances sont les mêmes pour les sessions thématiques de communications libres (ouverture au 15 avril 2020, fermeture au 15 juillet 2020 pour le tarif d'inscription le moins élevé).

Michel Balard demande combien sont les membres du Comité français qui conduiront une table ronde à Istanbul. Annick Peters-Custot répond que le nombre de tables rondes sous la bannière du CFEB et retenues par les organisateurs d'élève à 8, sans compter une table ronde sous drapeau serbe, mais dont Olivier Delouis est co-coordonateur.

Miche Kaplan précise qu'il sera modérateur d'une des séances plénières (sur les réseaux).

Marie-France Auzépy demande à ce que la liste des Tables rondes organisées par des membres du CFEB soit rendue accessible. La proposition est jugée excellente (*NB : voir le document joint*).

Sophie Métivier demande si le CFEB compte soutenir financièrement la participation des doctorants au Congrès. Vincent Puech répond que c'est évident, comme cela a été fait pour le congrès de Belgrade, mais qu'on ne pourra réellement lancer le processus de subvention qu'une fois les doctorants participants définitivement inscrits, soit dans un an.

## 8. Questions diverses

Il n'y en a pas. L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie toute l'Assemblée générale dont il prononce la clôture à 12h38, en rappelant le pot amical qui suit ainsi que les rendez-vous ultérieurs.